

DÉLIBÉRATION N° 23/4

Séance du 14 mars 2023

Actualisation de la cartographie des risques et du plan d'action en matière de contrôle interne budgétaire et comptable

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

Vu le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, M. Bruno Maquart,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment le chapitre IV du titre III,

Vu le rapport de présentation et ses annexes,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve l'actualisation de la cartographie des risques et du plan d'action en matière de contrôle interne budgétaire et comptable.

Fait à Paris,
Le 14 mars 2023

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart